

**PROGRAMME D'ACCRÉDITATION  
DES ORGANISMES D'INSPECTION (PAOI)**

# Aperçu du programme

Version 2

Conseil canadien des normes  
55, rue Metcalfe, bureau 600  
Ottawa (Ontario) K1P 6L5

Téléphone : 1 613 238-3222

[accreditation@ccn-scc.ca](mailto:accreditation@ccn-scc.ca)

[www.ccn-scc.ca](http://www.ccn-scc.ca)

## Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans la présente publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autorisation supplémentaire du Conseil canadien des normes, pourvu que toutes les précautions raisonnables soient prises pour assurer l'exactitude de l'information reproduite; que le Conseil canadien des normes soit mentionné comme la source de la publication; et que la reproduction ne soit pas présentée comme une version officielle ni comme une version ayant été faite en association avec le Conseil canadien des normes ou avec son aval.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, écrire à [info@ccn-scc.ca](mailto:info@ccn-scc.ca).

© 2025, Conseil canadien des normes

Also available in English under the title *SCC\_POV\_ASB-Program-Overview-IBAP*.

## Table des matières

|   |   |
|---|---|
| Programme d'accréditation des organismes d'inspection (PAOI) – Aperçu .....     | 4 |
| 1. Exigences du programme d'accréditation .....                                 | 4 |
| 2. Exigences en matière de cycle d'accréditation et d'observation d'audit ..... | 5 |
| Historique des révisions .....  | 5 |

# Programme d'accréditation des organismes d'inspection (PAOI) – Aperçu

Le Conseil canadien des normes (CCN) offre des programmes d'accréditation aux organismes d'inspection. L'accréditation du CCN démontre qu'un organisme se conforme à la norme internationale applicable aux organismes d'inspection et qu'il possède les compétences voulues pour réaliser des inspections.

Les organismes d'inspection évaluent la sécurité de produits et de matériaux donnés. Ils vérifient également si les installations, l'équipement et les systèmes connexes conviennent dans le cadre du travail à effectuer. Les inspections peuvent porter tant sur les services que sur les biens physiques.

Partout dans le monde, les organismes d'inspection recherchent l'accréditation du CCN comme preuve de la conformité de leurs activités aux normes et aux règlements les plus récents à l'échelle nationale et internationale.

Le CCN se prépare à la reconnaissance internationale par l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC).

## 1. Exigences du programme d'accréditation

| PROGRAMME/<br>SOUS-<br>PROGRAMME  | EXIGENCES D'ACCREDITATION   | ORGANISME DE<br>REGLEMENTATION<br>RESPONSABLE  |
|---|---|--|
| <p>Les organismes d'inspection peuvent adhérer à un ou plusieurs des sous-programmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inspection des appareillages électriques</li> <li>• Inspection des appareillages électromédicaux</li> <li>• Inspection des réseaux de canalisations de gaz médicaux</li> <li>• Inspection d'appareils et d'appareillages à gaz commerciaux et industriels</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• ISO/IEC 17020:2012 – Évaluation de la conformité – Exigences pour le fonctionnement de différents types d'organismes procédant à l'inspection</li> <li>• Exigences et lignes directrices du CCN – Programme d'accréditation des organismes d'inspection (à l'exception du PAOI pour les systèmes ferroviaires seulement)</li> <li>• ILAC P8:11/2023 – Accord de reconnaissance mutuelle de l'ILAC: Exigences supplémentaires pour l'utilisation des symboles d'accréditation et les déclarations de statut d'accréditation par les organismes d'évaluation de la conformité accrédités</li> <li>• ILAC P10:07/2020 – Politique de l'ILAC relative à la traçabilité des résultats de mesure (le cas échéant)</li> <li>• ILAC P15:05/2020 – Utilisation de la norme ISO/IEC 17020:2012 pour l'accréditation des organismes d'inspection</li> <li>• Bulletins connexes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil consultatif canadien de sécurité-électricité</li> <li>• Conseil consultatif interprovincial du gaz</li> </ul> |

| PROGRAMME/<br>SOUS-<br>PROGRAMME                                 | EXIGENCES D'ACCREDITATION  | ORGANISME DE<br>REGLEMENTATION<br>RESPONSABLE |
|--|--|---|
| Évaluateurs indépendants de la sécurité des réseaux ferroviaires | <ul style="list-style-type: none"> <li>• ISO/IEC 17020:2012 – Évaluation de la conformité – Exigences pour le fonctionnement de différents types d'organismes procédant à l'inspection</li> <li>• Exigences et lignes directrices du CCN – Programme d'accréditation des évaluateurs indépendants de la sécurité des systèmes ferroviaires</li> <li>• Bulletins connexes</li> </ul>  | Aucun   |
| Programme canadien de certification en cybersécurité             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• ISO/IEC 17020:2012 – Évaluation de la conformité – Exigences pour le fonctionnement de différents types d'organismes procédant à l'inspection</li> <li>• ILAC P8:11/2023 – Accord de reconnaissance mutuelle de l'ILAC: Exigences supplémentaires pour l'utilisation des symboles d'accréditation et les déclarations de statut d'accréditation par les organismes d'évaluation de la conformité accrédités</li> <li>• Protection de l'information contrôlée dans les organisations et les systèmes ne relevant pas du gouvernement du Canada : 2025</li> <li>• Bulletins connexes</li> </ul> | Services publics et Approvisionnement Canada  |

## 2. Exigences en matière de cycle d'accréditation et d'observation d'audit

Les Exigences et lignes directrices du CCN – Programme d'accréditation d'organismes détaillent la portée et les opérations du programme.

## Historique des révisions

| VERSION | DESCRIPTION DES CHANGEMENTS  | DATE D'APPROBATION |
|---------|--|--------------------|
| 1       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Version originale</li> <li>• Division de l'Aperçu des programmes d'accréditation</li> <li>• Ajout des responsables de système ou des organismes de réglementation, le cas échéant</li> <li>• Suppression de la section sur la réinstallation et la rénovation, puisqu'elle se trouve dans l'Aperçu des services d'accréditation et que les détails sont inclus dans le formulaire de demande de modification de la portée</li> <li>• Ajout des exigences d'accréditation applicables de l'ILAC</li> </ul> | 2024-04-01         |

|   |   |            |
|---|---|------------|
| 2 | <ul style="list-style-type: none"><li>• Ajout des bulletins connexes comme exigence d'accréditation</li><li>• Ajout du Programme canadien de certification en cybersécurité</li></ul> | 2025-03-05 |
|---|---|------------|